

# Cardinal Schönborn : « Une relation homosexuelle stable est préférable à une aventure »

Publié le 16 septembre 2015  
3 minutes

## Note de la rédaction de La Porte Latine :

il est bien entendu que les commentaires repris dans la presse extérieure à la FSSPX ne sont en aucun cas une quelconque adhésion à ce qui y est écrit par ailleurs.



*Pour l'archevêque de Vienne, l'Eglise doit accompagner les personnes dont la vie n'est pas conforme à l'enseignement de l'Eglise et reconnaître ce qu'elles vivent de bon, avant de porter un jugement.*

À quelques jours de l'assemblée générale du Synode consacrée à la famille, le cardinal Christoph Schönborn, archevêque autrichien de Vienne, a accordé une interview au jésuite Antonio Spadaro, rédacteur en chef de *La Civiltà Cattolica*. Le *Catholic Herald* en fait la synthèse :

« **Nous sommes tous appelés à observer la situation, non pas de haut et en commençant par des idées abstraites, mais avec le regard de pasteurs qui scrutent la réalité d'aujourd'hui dans un esprit évangélique** » [...] Les ministres de l'Eglise, selon le cardinal, doivent reconnaître ce qui est bon là où c'est le cas. Par exemple, un mariage civil vaut mieux que la simple cohabitation, parce qu'il signifie que le couple a pris un engagement formel, public, l'un vis-à-vis de l'autre. « *Plutôt que de parler de tout ce qui manque, nous pouvons nous rapprocher de cette réalité, relevant ce que cet amour a de positif.* »

**Le cardinal Schönborn évoque dans cette interview** le cas d'un de ses amis homosexuel qui, après plusieurs relations temporaires, vit aujourd'hui une relation stable : « *C'est une amélioration* », dit-il. « *Ils partagent leurs joies, leurs peines, et s'aident mutuellement. Nous devons reconnaître que cette personne a fait un pas important pour son propre bien et pour celui des autres, même si l'Eglise ne peut certainement pas considérer sa situation comme régulière. Le jugement que l'Eglise porte sur l'acte homosexuel est nécessaire, mais celle-ci doit regarder dans la salle à manger avant la chambre à coucher ! Elle doit accompagner les personnes.* » »

**L'archevêque de Vienne s'est aussi attardé** sur la situation des personnes divorcées-remariées, rapporte encore le site de l'hebdomadaire anglais : « *Le cardinal Schönborn souligne qu'en tant qu'enfant de parents divorcés - et dont le père s'est remarié -, il sait ce que c'est que d'avoir grandi dans une « famille patchwork ». Et même si celle-ci n'était pas en pleine conformité avec l'Eglise du Christ, « j'ai aussi fait l'expérience de la bonté radicale de la famille ».*

**Malheureusement, dit-il, les médias** semblent avoir fait de la question des catholiques divorcés et remariés civilement sans reconnaissance de nullité un « test » pour le pape François, demandant : « *va-t-il finir par y avoir de la miséricorde pour ceux qui vivent des unions irrégulières ?* », c'est-à-dire leur ouvrir l'accès aux sacrements ? Or ils veulent le pardon de l'Eglise, reprend le cardinal, « *alors qu'avant de demander pardon à l'Eglise, il leur faut d'abord demander celui de leurs*

*enfants », de leur ex-mari ou ex-femme. Les ministres de l'Église peuvent aussi les aider à avancer sur ce chemin ». »*

**Sources** : La Vie/catholicherald.co.uk